

Une séance ordinaire du conseil municipal de la ville de East Angus a été tenue au lieu ordinaire des séances de ce conseil au 200, rue Saint-Jean Est, le lundi 4 novembre 2019 à 19 h.

Sont présents : Son Honneur la mairesse Lyne Boulanger, Madame la conseillère et Messieurs les conseillers Michel Champigny, Meagan Reid, Dany Langlois, Antoni Dumont, Denis Gilbert et Nicole Bernier formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier est présent.

David Fournier, directeur général est également présent.

2019-386 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Proposé par la conseillère Nicole Bernier
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
D'ouvrir la séance du 4 novembre 2019. Il est 19 h.

5 personnes sont présentes dans la salle.

ADOPTÉ

2019-387 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Proposé par le conseiller Antoni Dumont
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE l'ordre du jour est accepté tel que présenté.

ADOPTÉ

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

CORRESPONDANCES DES MOIS D'OCTOBRE 2019

- 1 FB.40 Municipalité amie des enfants
Invitation à célébrer le 10^e anniversaire de l'adhésion du Québec au Réseau mondial des Villes amies des enfants
- 2 FB.40 Chambre de commerce du Haut-Saint-François
Soirée de fêtes
- 3 FB.40 L'association pulmonaire Québec
Campagne – Villes et municipalités contre le radon
- 4 QA.70 Ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports
Accusé réception
- 5 AE.20 Régie intermunicipale d'incendie de la Région de East Angus
Prévisions budgétaires 2020

2019-388 CORRESPONDANCES D'OCTOBRE 2019

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les correspondances du mois d'octobre 2019 soient reçues.

ADOPTÉ

2019-389 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE les procès-verbaux de la séance ordinaire du 7 octobre 2019 ainsi que les séances extraordinaires du 15 octobre 2019, 21 octobre 2019 et 28 octobre 2019, soient acceptés tels que présentés, les conseillères et les conseillers ayant reçu copie.

ADOPTÉ

**2019-390 ABROGATION RÉOLUTION 2019-378 – AUTORISATION
APPEL D'OFFRES PUBLIC – VENTE DE TERRAIN RUE
GAULEY**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville abroge la résolution 2019-378 concernant l'autorisation d'appel d'offres public – Vente de terrain rue Gauley.

ADOPTÉ

**2019-391 PROJET DE RÉOLUTION POUR LES ORGANISMES DONT
LE TERRITOIRE EST VISÉ PAR LE PROJET**

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Ascot Corner, Bury, Chartierville, Cookshire-Eaton, Dudswell, East Angus, Hampden, La Patrie, Lingwick, Newport, Saint-Isidore-de-Clifton, Scotstown, Weedon et Westbury désirent présenter un projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, incluant le programme de gestion des mesures et vidanges des installations septiques, en tandem municipalités / MRC dans le cadre de l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale; ;

CONSIDÉRANT QUE les compétences concernant la gestion des matières résiduelles sont partagées entre la MRC et les municipalités;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités ont compétence en matière de collecte;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François a récemment déclaré sa compétence à l'égard de l'ensemble des municipalités de son territoire relativement à une partie du domaine des matières résiduelles, à savoir la valorisation de toutes les matières reçues, incluant les matières putrescibles, au lieu d'élimination avant leur enfouissement;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et la MRC souhaitent améliorer leurs performances en gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QUE la MRC et les municipalités souhaitent optimiser le tonnage détourné de l'élimination afin d'atteindre les cibles du Plan de gestion des matières résiduelles;

CONSIDÉRANT QU'un certain nombre de lacunes ont été identifiées à différents niveaux, qu'il y en a sûrement d'autres, que des solutions existent pour améliorer l'efficacité, avoir plus d'impact et avoir plus d'économie d'échelle

EN CONSÉQUENCE,

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le conseil de la Ville de East Angus

- s'engage à participer au projet d'étude d'opportunité pour l'amélioration de la gestion des matières résiduelles, incluant le programme de gestion des mesures et vidanges des installations septiques, en tandem municipalités / MRC et d'assumer une partie des coûts;
- autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;
- nomme la MRC du Haut-Saint-François organisme responsable du projet.

ADOPTÉ

**2019-392 AUTORISATION SIGNATURES – ENTENTE DE LOCATION
TRANSDEV**

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la mairesse Lyne Boulanger ainsi que le secrétaire-trésorier Bruno Poulin soient autorisés à signer pour et au nom de la Ville l'entente de location de l'immeuble du 16 rue David-Swan avec la compagnie Transdev. **ADOPTÉ**

2019-393 APPROBATION DES COMPTES

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les comptes figurant sur la liste des écritures de déboursés du compte général du mois d'octobre au montant de 470 487.90 \$ ainsi que la liste des écritures de déboursés du compte salaire du mois d'octobre au montant de 136 077.12 \$ soient acceptés tels que présentés. **ADOPTÉ**

**2019-394 PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2020 - RÉGIE
INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DE LA RÉGION D'EAST
ANGUS**

Proposé par la conseillère Meagan Reid

Appuyé par le conseiller Dany Langlois

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE les prévisions budgétaires 2020 au montant de 698 330 \$ de la Régie intermunicipale d'incendie de la région de East Angus soient adoptées telles que présentées.

Il est entendu que la quote-part de la Ville de East Angus s'élève à 308 080 \$.

ADOPTÉ

2019-395 RAPPORT SUR LA SITUATION BUDGÉTAIRE

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le rapport sur la situation financière de la Ville, daté du 28 octobre 2019, soit accepté, tel que présenté par la secrétaire-trésorier. **ADOPTÉ**

2019-396 DÉPÔT PROGRAMME FIMEAU

ATTENDU QUE :

- la Ville a pris connaissance du guide relatif au programme FIMEAU, qu'elle comprend bien toutes les modalités du programme qui s'appliquent à elle ou à son projet et qu'elle s'est renseignée au besoin auprès du Ministère;
- la Ville doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FIMEAU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

Proposé par le conseiller Antoni Dumont

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE :

- la Ville s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;
- la Ville s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs cadres, fonctionnaires, employés, sous-traitants ou agents, contre toutes les actions, qu'elle soit de nature contractuelle, délictuelle ou autre, réclamations et demandes, pertes, coûts, dommages, poursuites ou autres procédures intentées par quiconque ou contre toutes les actions occasionnées par une blessure, dommage ou perte ou la destruction de Biens, une perte économique ou une atteinte aux droits dus, découlant directement ou indirectement d'un projet financé avec l'aide financière du programme FIMEAU;
- la Ville s'engage à réaliser les travaux selon les modalités du programme FIMEAU et à assumer toutes les responsabilités qui s'appliquent à elle en lien avec la réalisation et le financement de ces travaux;
- la Ville s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FIMEAU associés à son projet, incluant tout dépassement de coûts et toute directive de changements;
- la Ville s'engage à payer sa part des coûts admissibles et des coûts d'exploitation continus;
- le conseil municipal autorise le dépôt de la demande d'aide financière au programme FIMEAU. **ADOPTÉ**

2019-397

RÉSOLUTION AYANT POUR UN OBJET DE PRÉSENTER UN PROJET DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE SOUTIEN À LA MISE À NIVEAU ET À L'AMÉLIORATION DES SENTIERS ET DES SITES DE PRATIQUE D'ACTIVITÉS DE PLEIN AIR (PSSPA)

Proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la Ville de East Angus autorise la présentation du projet d'une piste d'hébertisme hors du commun au Parc des deux rivières à East Angus, au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur dans le cadre du Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de East Angus à payer sa part des coûts admissibles au projet et à payer les coûts d'exploitation continue de ce dernier;

QUE la Ville de East Angus désigne monsieur David Fournier, Directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom tous les documents relatifs au projet mentionné ci-dessus. **ADOPTÉ**

2019-398

ADJUDICATION DE CONTRAT – ENTRETIEN DES BÂTIMENTS MUNICIPAUX

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par la conseillère Nicole Bernier

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat d'entretien des bâtiments municipaux : Hôtel de Ville, garage municipal, station d'assainissement des eaux, local de la piscine du parc Nicol, local de baseball, local soccer et Salle des Chevaliers, à Daniel Bissonnette pour un montant de 23 460 \$ par année. **ADOPTÉ**

2019-399

ADJUDICATION DE CONTRAT – TRAVAUX D'ENLÈVEMENT ET DE TRANSPORT DES DÉCHETS ET DES MATIÈRES RECYCLABLES

ATTENDU que la Ville a procédé à un appel d'offres public sur SEAO.

ATTENDU que la Ville a reçu deux soumissions.

Proposé par le conseiller Denis Gilbert

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que la Ville adjuge le contrat de travaux d'enlèvement et de transport des déchets et des matières recyclables, au plus bas soumissionnaire conforme soit Sani-Estrie Inc., pour un montant annuel de 207 350.97 \$ incluant les taxes, et ce pour un contrat du 1^{er} avril 2020 au 31 décembre 2024. **ADOPTÉ**

**2019-400 ADJUDICATION DE CONTRAT – ABRI ASCENSEUR -
CANEVABEC**

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville adjuge le contrat de fourniture et d'installation d'un abri en toile pour
l'ascenseur de la Salle des Chevaliers, à Canevabec pour un montant de 4 325 \$
excluant les taxes, conformément au document daté du 24 octobre 2019.

ADOPTÉ

**2019-401 TRAVAUX SUPPLÉMENTAIRES – CONSTRUCTION OLIVIER
GOURDE**

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par le conseiller Michel Champigny
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
Que la Ville accepte de payer la facture concernant les travaux supplémentaires
à la Salle communautaire des Chevaliers, à Construction Olivier Gourde pour un
montant de 17 185.56 \$, incluant un crédit de 2 506.45 \$, excluant les taxes,
conformément au document daté du 25 octobre 2019.

ADOPTÉ

**2019-402 ABROGATION RÉOLUTION 2019-270 – ADJUDICATION
DE CONTRAT – FOURNITURE ET INSTALLATION D'UN
ÉCHANGEUR D'AIR – SALLE COMMUNAUTAIRE DES
CHEVALIERS**

Proposé par le conseiller Denis Gilbert
Appuyé par le conseiller Antoni Dumont
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville abroge la résolution 2019-270 concernant l'adjudication de fourniture
et d'installation d'un échangeur d'air à la Salle Communautaire des Chevaliers.

ADOPTÉ

2019-403 ADHÉSION UMQ – ANNÉE 2020

Proposé par le conseiller Michel Champigny
Appuyé par le conseiller Denis Gilbert
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville de East Angus adhère à l'Union des Municipalités du Québec pour
l'année 2020 et ce pour un coût de 2051.81 \$ excluant les taxes.

ADOPTÉ

2019-404 RÉOLUTION D'APPUI AUX COMMISSIONS SCOLAIRES

ATTENDU que l'école publique est un bien qui appartient à l'ensemble des
citoyennes et des citoyens du Québec et qu'une commission scolaire est un
collectif qui comprend des écoles primaires et secondaires, des centres
d'éducation des adultes et de formation professionnelle, des services éducatifs,
des services administratifs et des services techniques et qu'elle œuvre dans le
respect des principes d'accessibilité, d'égalité des chances et de répartition
équitable des ressources;

ATTENDU que les établissements et les services d'une commission scolaire se
doivent de travailler en synergie et en collaboration afin d'assurer la réussite du
plus grand nombre possible d'élèves, jeunes et adultes et que le réseau
québécois des écoles publiques est régi par une gouvernance de proximité
régionale et locale;

ATTENDU que le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a notamment pour mandat d'établir les grandes orientations de l'école publique québécoise et de veiller au financement adéquat de ses activités et que le conseil des commissaires en constitue un contrepoids fondamental pour favoriser une prise de décision qui prend en compte les couleurs régionales et locales;

ATTENDU que toutes ces instances de gouvernance sont assujetties à une reddition de comptes et sont redevables envers la population;

CONSIDÉRANT le dépôt par le gouvernement du Québec du projet de loi n° 40 le 1^{er} octobre 2019;

CONSIDÉRANT l'importance d'avoir au Québec des commissions scolaires avec, à leur tête, des élus choisis au suffrage universel pour ainsi préserver le droit des citoyennes et des citoyens d'être maîtres d'œuvre de l'éducation publique;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, les gains pour les élèves et leur réussite sont difficiles à identifier;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, le rôle de représentations de la commission scolaire auprès de tous les partenaires est absent. Cela met fin à la richesse du réseautage et de la solidarité dans les communautés;

CONSIDÉRANT que la disparition du conseil des commissaires dans sa forme actuelle avec qui les municipalités ont établi des ententes de partenariat depuis plusieurs années représente une perte pour le développement de nos milieux.

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, il y a une perte du pouvoir local dans les zones semi-urbaines et rurales en défaveur d'une centralisation abusive du gouvernement;

CONSIDÉRANT qu'à la lecture du projet de loi n° 40, le ministre prévoit en détail les modalités de fusions de territoires des centres de services, alors que l'on connaît les impacts négatifs de fusions de territoires en santé, non seulement pour les usagers, mais aussi pour le personnel.

Proposé par la conseillère Nicole Bernier

Appuyé par le conseiller Antoni Dumont

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

Que le conseil municipal de la Ville de East Angus demande au Gouvernement du Québec :

- de surseoir à la sa décision d'abolir les élections scolaires et de convertir les commissions scolaires en centres de services scolaires;
- de procéder à une vaste consultation sur l'avenir de l'éducation au Québec et du meilleur mode de gouvernance requis pour assurer la réussite scolaire;

et mandate le secrétaire-trésorier de transmettre une copie de la présente résolution :

- à monsieur **Jean-François Roberge**, ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur ;

Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement
supérieur
Édifice Marie-Guyart
1035, rue de La Chevrotière
16^e étage
Québec (Québec) G1R 5A5

- aux députées élues et députés élus sur le territoire de la Commission scolaire des Hauts-Cantons :

Monsieur François Jacques
Député de Mégantic
5600, rue Frontenac
Lac-Mégantic (Québec) G6B 1H5

Madame Geneviève Hébert
Députée de Saint-François
373, rue King Est
2^e étage, suite 203-B
Sherbrooke (Québec) J1G 1B4

- à monsieur **Yves Gilbert**, président de la Commission scolaire des Hauts-Cantons :

308, rue Palmer
East Angus (Québec) J0B 1R0

ADOPTÉ

2019-405 DON – OPÉRATION NEZ ROUGE

Proposé par le conseiller Dany Langlois
Appuyé par la conseillère Nicole Bernier
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE la Ville fasse un don de 200 \$ à l'organisme Opération Nez Rouge Haut-Saint-François.

Il est entendu que la dépense sera imputée au poste 02-110-00-970. **ADOPTÉ**

**2019-406 ADOPTION RÈGLEMENT 781 – RÈGLEMENT MUNICIPAL
RELATIF À LA CIRCULATION DES CAMIONS ET DES
VÉHICULES-OUTILS**

Proposé par le conseiller Michel Champiny
Appuyé par le conseiller Dany Langlois
À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.
QUE le règlement 781 intitulé « Règlement municipal relatif à la circulation des camions et des véhicules-outils » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2019-407 ADOPTION RÈGLEMENT 786 – RÈGLEMENT MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 745 AFIN
D'AUTORISER ET D'ENCADRER LES PROJETS
RÉSIDENTIELS INTÉGRÉS**

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de East Angus a adopté un règlement de zonage numéro 745;

ATTENDU QUE le règlement de zonage numéro 745 interdit l'implantation de plus d'un bâtiment principal sur un même lot;

ATTENDU QU' il est dans l'intérêt public de modifier ce règlement afin d'autoriser et d'encadrer les projets résidentiels intégrés qui nécessitent l'implantation de plus d'un bâtiment principal sur un même lot;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement a été tenue le 15 octobre 2019;

ATTENDU QU'un avis de motion pour la présentation du règlement a été également donné, le 7 octobre 2019.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

ET RÉSOLU

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement 786 intitulé « Règlement 786 - règlement modifiant le règlement de zonage numéro 745 afin d'autoriser et d'encadrer les projets résidentiels intégrés » soit adopté. **ADOPTÉ**

**2019- 408 ADOPTION RÈGLEMENT 787 – RÈGLEMENT MODIFIANT
LE RÈGLEMENT DE LOTISSEMENT NUMÉRO 746 AFIN
D'AUTORISER ET D'ENCADRER LES PROJETS
RÉSIDENTIELS INTÉGRÉS**

ATTENDU QUE le conseil de la Ville de East Angus a adopté un règlement de lotissement numéro 746;

ATTENDU QUE le règlement de lotissement numéro 746 prévoit des dimensions de lots en fonction de l'implantation d'un seul bâtiment principal par lot;

ATTENDU QU'il est dans l'intérêt public de modifier ce règlement afin d'autoriser et d'encadrer les projets résidentiels intégrés qui nécessitent des dimensions de lots particulières pour l'implantation de plusieurs bâtiments principaux par lot;

ATTENDU QU'une assemblée publique de consultation sur ce projet de règlement a été tenue le 15 octobre 2019;

ATTENDU QU'un avis de motion pour la présentation du règlement a été également donné, le 7 octobre 2019.

EN CONSÉQUENCE

Il est proposé par le conseiller Michel Champigny

Appuyé par la conseillère Meagan Reid

ET RÉSOLU

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE le règlement 787 intitulé « Règlement 787 - règlement modifiant le règlement de lotissement numéro 746 afin d'autoriser et d'encadrer les projets résidentiels intégrés » soit adopté. **ADOPTÉ**

Période de questions de l'assistance

Une période de questions a eu lieu.

2019-409 LEVÉE DE LA SÉANCE

Proposé par le conseiller Dany Langlois

Appuyé par le conseiller Denis Gilbert

À l'unanimité des conseillers présents, la mairesse n'ayant pas voté.

QUE la séance soit levée. Il est 19 h 39.

ADOPTÉ

Lyne Boulanger, Mairesse
Ville de East Angus

Bruno Poulin, secrétaire-trésorier
Ville de East Angus

En signant le procès-verbal, le maire est réputé avoir signé chacune des résolutions.

2019-393 Approbation des comptes

2019-394 Prévisions budgétaires 2020 – Régie intermunicipale d'incendie de la région d'East Angus

2019-398 Adjudication de contrat – Entretien des bâtiments municipaux

2019-399 Adjudication de contrat – Travaux d'enlèvement et de transport des déchets et des matières

2019-400 Adjudication de contrat – Abri ascenseur – Canevabec

2019-401 Travaux supplémentaires – Construction Olivier Gourde

2019-403 Adhésion UMQ – Année 2020

2019-405 Don – Opération Nez Rouge